

Jean-Jacques Gorog

## Le surmoi freudien composite et la jouissance selon Lacan \*

À partir du problème posé par le titre du chapitre « Le surmoi (Idéal du moi) » de « Le moi et le ça <sup>1</sup> » qui semble confondre les deux termes et qui marque la dimension composite du concept pour Freud, on s'attachera à vérifier comment Lacan parvient en les écartant très tôt à produire (plus tard) le surmoi qui dit « Jouis ».

Quand on s'intéresse à la nouveauté des discours de notre temps, on peut être surpris de voir que c'est dans « Les complexes familiaux » qu'il est le plus nettement question de ces modifications. Aussi, je voudrais revenir sur le départ du surmoi, je veux dire de la conception freudienne telle que Lacan l'appréhende. C'est qu'il me semble impossible de saisir la nouveauté éventuelle à l'endroit des sujets, si elle existe, sans une approche précise de ce qui permet à Lacan une lecture adaptée du surmoi, le surmoi qui dit « jouis ». L'articulation implique la fonction paternelle, la métaphore paternelle. Sur ce chemin l'année dernière je m'étais attaché à la différence entre surmoi et idéal du moi, peu évidente chez Freud lorsqu'il avance le concept dans « Le moi et le ça ».

L'article de Freud sur lequel se fonde Lacan pour établir cet écart est trompeur dans la mesure où le surmoi n'y figure pas encore : il s'agit de « Pour introduire le narcissisme <sup>2</sup> », dans lequel l'écart entre moi idéal et idéal du moi est clairement établi, mais aussi entre idéal du moi et sublimation, parce que l'idéal pousse au refoulement alors que la sublimation trouve une issue sans refoulement <sup>3</sup>.

\* Intervention au séminaire du Champ lacanien, Paris, 17 décembre 2009.

1. S. Freud, dans *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot et Rivages, 1991.

2. S. Freud, dans *La Vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969, p. 81-112.

3. *Ibid.*, p. 99.

Ensuite, il ajoute cette instance qui répond d'un idéal qui ne serait pas sublimé, qui procède de la conscience morale et qui est à la source du surmoi, une instance qui surveillerait « que soit assurée la satisfaction narcissique provenant de l'idéal du moi ». L'exemple donné est emprunté, insistons sur ce point, à la psychose, avec le délire d'observation.

Lacan le reprend dans une définition des instances que je rappelle : « [...] celle qui refoule s'appelle le surmoi, celle qui sublime, l'idéal du moi. Elles représentent l'achèvement de la crise œdipienne <sup>4</sup>. » Et un peu plus loin : « [...] lorsque ces accidents affectent la situation œdipienne comme traumatismes dans son évolution, ils se répètent plutôt dans les effets du surmoi ; s'ils l'affectent comme atypiques dans sa constitution, c'est plutôt dans les formes de l'idéal du moi qu'ils se reflètent <sup>5</sup>. »

Si on s'en tient à ces définitions, on devrait penser que l'effet de l'époque sur la subjectivité concerne d'abord ces « atypiques constitutionnelles » chargées de la formation de l'idéal plutôt que les traumatismes eux-mêmes. C'est d'ailleurs sous cette forme qu'apparaît, par exemple, la déchéance du père dans ce texte, puisque l'*imago* du père, en tant qu'elle définit pour un sujet sa position virile ou féminine, est une fonction de l'idéal, et cela persistera par la suite. L'assomption par le sujet de son propre sexe dépend de la fonction de l'idéal, Lacan ne cesse de le rappeler.

En effet, il reprend à sa façon le mythe freudien en évoquant le matriarcat ayant précédé le patriarcat inauguré par les Juifs – c'est la thèse de Bergson – et c'est ce qui leur aurait valu quelques ennuis dans l'environnement où ils se trouvaient et dont l'Ancien Testament se fait très largement l'écho. « Mais un grand nombre d'effets psychologiques nous semblent relever d'un déclin social de l'imago paternelle <sup>6</sup>. »

On sait qu'en réalité le père est comme l'objet perdu, déclinant depuis l'origine, et comme l'identité nationale il est en perte de vitesse depuis Charlemagne. Dans la Rome impériale de Cicéron, on

4. J. Lacan, « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 46.

5. *Ibid.*, p. 47.

6. *Ibid.*, p. 60.

se plaignait déjà du déclin du père. Les journées récentes m'ont permis de me plonger dans le haut Moyen Âge cher à Duby <sup>7</sup>. Il est d'ailleurs bien souvent d'accord avec Lacan. Que les formes du discours fassent porter leurs effets sur chacun n'est pas niable et c'est ce que relève Duby à examiner cas par cas les maigres documents parvenus jusqu'à nous. L'idéal y est conditionné d'un côté par le pape, qui cherche à établir son pouvoir notamment par le moyen du mariage, parce que celui-ci décide de la succession et donc de la part qui reviendra à l'Église, et de l'autre par la noblesse, qui tient à conserver son pouvoir fondé sur le non-démembrement de ses terres, lesquelles ne cessent de se diviser depuis Charlemagne – ce qui vaut pour les États vaut pour les seigneurs. L'amour courtois serait ainsi, entre autres, l'effet de cette protection des fiefs parce que le mariage, réservé aux aînés, laisse les autres sans femme et qu'il faut bien quelque compensation – voyez Tristan contraint de loger chez son oncle et d'aller lui chercher sa future femme, Isolde, pour qui comme on sait il restera très disponible.

Je trouve plaisante la comparaison, qui a ses limites bien sûr, avec le capitalisme contemporain, qui n'hésite pas pour marier ses entreprises à procéder par enlèvement, comme jadis, et laisse les petits sur la route. À défaut d'amour courtois, que vont-ils bien pouvoir trouver, ces petits, pour leur subsistance ? L'internet rose ou Meetic ? Mais laissons la chose, surtout là pour illustrer ce que sont les idéaux et ce qu'ils conditionnent. Revenons à notre propos, « Les complexes » :

« Quoiqu'il en soit, ce sont les formes de névroses dominantes à la fin du siècle dernier qui ont révélé qu'elles étaient intimement dépendantes des conditions de la famille.

Ces névroses, depuis le temps des premières divinations freudiennes, semblent avoir évolué dans le sens d'un complexe caractériel où [...] on peut reconnaître la grande névrose contemporaine. Notre expérience nous porte à en désigner la détermination principale dans la personnalité du père, toujours carente en quelque façon, absente, humiliée, divisée ou postiche. C'est cette carence qui, conformément à notre conception de l'Œdipe, vient à tarir l'élan instinctif comme à tarir la dialectique des sublimations <sup>8</sup>. »

7. G. Duby, *Le Chevalier, la femme et le prêtre*, Paris, Hachette littératures, 1981.

8. J. Lacan, « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu », *op. cit.*, p. 61.

Ce passage a été souvent commenté chaque fois qu'il est question du malaise moderne. Il y a bien évolution, mais sur quoi porte-t-elle ? La carence du père suffit-elle à l'expliquer, ainsi que son avatar planétaire de la dérive capitaliste ? Et ses effets sur le sujet relèvent-ils du surmoi ? J'essaie de dire pourquoi il me semble qu'on ne peut pas se passer de l'examen de cette dialectique entre idéal et surmoi. La question de ce qui change selon l'appréhension des discours, la mondialisation, les minarets ou que sais-je, avec les effets sur le symptôme comme sur son traitement, dépend de la façon dont se place Lacan dans la suite de Freud, certes, mais aussi de la façon dont il peut aussi se présenter comme son envers critique.

Évoquer le surmoi comme la cause du symptôme est bien manifeste dans ce rappel de citation que je viens de faire, puisqu'il est l'instance du refoulement. Insister ensuite sur la jouissance du symptôme – lequel est par définition produit du refoulement et de la jouissance interdite qu'il recèle – est donc cohérent avec le surmoi qui dit « jouis ».

Pour Lacan, l'idéal détermine le conformisme sexuel, le fait que chacun reconnaisse le sexe qui est le sien, et il est strictement équivalent à l'Œdipe freudien. La coupure que fait passer Lacan entre ces deux formes de son symbolique à lui, celle qui le lie à l'imaginaire (l'idéal) et celle qui le lie au réel (le surmoi), se retrouvera avec les nœuds.

Abattons nos cartes. Qu'est-ce qui est nouveau ? Pas le refoulement, donc pas le surmoi. Mais le surmoi, on nous le dit, s'ordonne des commandements de la parole, ce sont ces commandements qui constituent donc l'objet du refoulement. Et eux-mêmes varient peu, bien qu'ils soient pris dans le contexte de leur émergence. Rappelons-nous l'exemple de référence que donne Lacan, qu'on privilégiera à cause de ce qui occupe l'actualité, une querelle de clochers, pardon de minarets. Il s'agissait du commandement « Tu ne voleras point » et de sa sanction coranique, la main coupée – la paralysie de la main relevait non pas d'un interdit de la masturbation, interprétation inefficace dans ce cas, mais d'une accusation ancienne de vol du père, incorporée par le fils sous la forme de ce symptôme invalidant. Ce sont les idéaux qui changent. D'où vient alors l'idée que les changements de discours ont un effet sur le surmoi, soit sur la singularité du symptôme propre à chacun ?

Pour répondre, il convient de rappeler ce qu'est ce surmoi et ce qu'il n'est pas. Pas moyen de s'en sortir sans faire appel à la structure. Lorsque Freud invente le surmoi féroce, il prend comme modèle la mélancolie, mais cette caricature de surmoi sort de l'épure du surmoi refoulement par définition puisqu'il y est question de psychose et donc d'un autre mécanisme, celui de la forclusion. Notons que c'était déjà le cas dès l'« Introduction au narcissisme » avec cette censure distinguée de l'idéal et qui surgit au titre du délire d'observation.

Lacan ne manque pas de le souligner à propos de ce paradoxe freudien selon lequel moins les idéaux tiennent, plus le surmoi est féroce. Si notre époque est bien caractérisée par une chute des idéaux, comment se fait-il que la réponse d'un surmoi encore plus féroce manque souvent à l'appel, comme si, contrairement à ce que conteste Lacan, si Dieu est mort alors tout est permis.

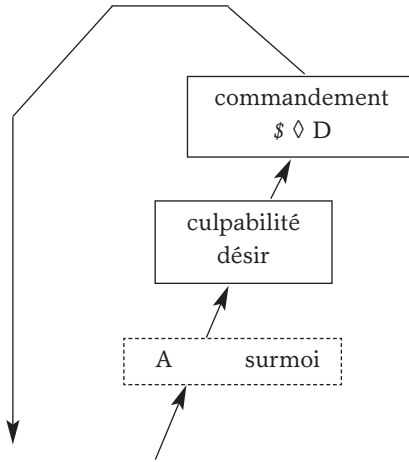
« Freud va même plus loin, à un certain moment – précisément dans l'article *“Das Ich und das Es”*, “Le moi et le ça” – il va jusqu'à faire remarquer, c'est frappant, que plus le sujet réprime ses instincts, plus, dans le fond, dans un certain registre, on pourrait considérer sa conduite comme morale, plus le surmoi exagère sa pression, devient sévère, impérieux, exigeant. C'est une observation clinique qui n'est pas universellement vraie. Si Freud se laisse emporter par son objet, qui est la névrose, et va jusqu'à considérer le surmoi comme quelque chose comme ces produits toxiques qui seraient produits dont on voit l'action, et qui, de leur activité vitale, dégagerait une série de substances toxiques [...] ».

Lacan rappelle ici discrètement sa thèse sur la paranoïa d'auto-punition, dans laquelle la punition (la prison) fait céder le délire, où se vérifie que par conséquent la punition visée et obtenue par le sujet n'aggrave pas l'effet surmoïque. Il précise alors d'où vient l'erreur de Freud : qu'il prenne en compte la seule névrose.

Ce point est d'importance parce qu'il peut peut-être expliquer certaines particularités d'aujourd'hui. Tout se passe comme si le tissu avait relâché ses mailles, de sorte que le « comme si » ne puisse plus jouer sa fonction de paravent et que la psychose dispose moins de ce que la culture offrait comme système de protection.

9. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre I, Les Écrits techniques de Freud*, Paris, Seuil, 1975, leçon du 31 mars 1954.

Mais poursuivons encore le déchiffrement du surmoi par Lacan. Je ne reprendrai pas ici le détail de ce qui se déploie au long des années. Nous importe ici la subdivision du surmoi en trois points, sur la flèche montante du désir, du « Che vuoi ? » sur son graphe, celui à la rencontre de l'Autre (A), le surmoi interdictif primitif, celui de la culpabilité à l'endroit du désir et celui du commandement de la parole, là où s'inscrit la pulsion  $\$ \diamond D$ .



Cette complication du surmoi selon les trois registres RSI vient combattre la répartition binaire avec des vecteurs qui opposent bien et mal, idéal et surmoi. Curieusement, Lacan précise tout au long la dimension « créatrice » du surmoi quant au fondement du sujet et de sa réponse-symptôme. Il en fait l'organe, d'une certaine façon positif, du refoulement, c'est-à-dire de la castration selon Freud.

Peut-être n'est-on pas assez attentif au fait que, si le surmoi donne un ordre, s'il dit « jouis », il laisse cependant le sujet face à cet impératif. On oublie en effet que, ce commandement, Lacan le spécifie comme impossible à satisfaire. Insistons : pour Lacan, le surmoi est parole et exige les guillemets. À l'époque du graphe, c'est : « *Che vuoi ?* Que veux-tu ? », équivalent au « Jouis ».

La grosse voix, celle qui dit « Jouis », a deux valeurs à distinguer soigneusement, le surmoi « réel » de la névrose d'un côté et le

délire hallucinatoire de l'autre. Lacan y revient sans cesse <sup>10</sup>. Que peut bien être la voix au Sinaï sans les Tables de la loi ? Au lieu de produire le sujet divisé, cette voix ne laisse pas au sujet d'autre option que de lui obéir, et on sait la difficulté que certains hallucinés témoignent dès qu'on pose la question : pourquoi croient-ils que ce que dit la voix – dont on ne contestera pas l'existence réelle – est vrai et pourquoi se sentent-ils trop souvent engagés par son énoncé ?

Le surmoi lacanien non seulement commande, dit « Jouis », mais même pousse à dire là où l'idéal pousse au silence <sup>11</sup>. Le surmoi est certes ce dont on se plaint, mais c'est aussi ce grâce à quoi l'analyse trouve sa condition.

À mon sens, outre les effets du discours courant qui, en dehors de moments et de contextes privilégiés fort courts <sup>12</sup>, s'est toujours exercé dans le sens d'un refus de l'inconscient et de la psychanalyse, il est patent que le défaut de surmoi de la psychose explique bien des difficultés rencontrées de nos jours. Pour le névrosé ordinaire, le surmoi reste identique à lui-même. Le discours analytique a disparu de ce qu'on appelle les médias, comme s'il était acquis pour toujours, ce qui constitue un leurre dans lequel les psychanalystes tombent assez facilement.

Il conviendra donc de ne pas se croire quitte du discours courant en déplorant son existence, ce discours où les idéaux ne cessent de courir, mais de remettre sans cesse à l'ouvrage le nécessaire commentaire sur ce qu'est la psychanalyse auprès de celui qui se présente avec de « nouveaux symptômes », commentaire dont on imagine pouvoir se passer au prétexte que d'autres, nos maîtres, l'ont déjà fort bien fait, de telle sorte que se révèle ce que le discours courant faisait en sorte de nous masquer.

10. Par exemple : « [...] dans la formation de l'instance du surmoi, la grosse voix est à faire entrer en jeu comme quelque chose qui représente l'instance d'un Autre se manifestant comme réel. Est-ce de la même voix qu'il s'agit dans la voix du délirant ? », J. Lacan, *Le Désir et de son interprétation*, séminaire inédit, leçon du 20 mai 1959.

11. J. Lacan, *L'insu que sait de l'une-bévue s'aile a mourre*, Séminaire XXIV, 1976-1977, inédit, leçon du 8 février 1977.

12. Par exemple lors de la reconnaissance de la psychanalyse à l'Université en 1919 à Budapest ou en 1968 à Vincennes, lors de la création de l'Institut de Berlin ou en Argentine après guerre...